

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 46

22^e année • mercredi 13 novembre 2019

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



NEIL LABRADOR

Les retraites de retour sur le devant de la scène

Reverser les milliards de bénéfices de la Banque nationale à l'AVS? Une idée soumise par Pierre-Yves Maillard à l'assemblée des délégués de l'Union syndicale suisse ce vendredi. Cette dernière abordera aussi le lancement de l'initiative pour une 13^e rente, adoptée lors du dernier congrès de la faïtière des syndicats fin 2018. **PAGE 3**

POINT DE MIRE

La solidarité contre la xénophobie

Sylviane Herranz

Ils étaient plus d'un millier, femmes et hommes ayant cherché refuge en Suisse et personnes solidaires. Ils étaient plus d'un millier à braver le froid samedi dernier sur la place Fédérale à Berne pour dire que les camps d'asile n'étaient pas une solution. Ils avaient choisi ce jour sombre du 9 novembre, début de la Nuit de cristal qui a vu, il y a 81 ans, la vio-

lence nazie se déchaîner contre les Juifs, pour dire que la discrimination, le rejet, le non-respect peuvent amener au pire. Et pour exiger les mêmes droits pour tous, la fin des camps de réfugiés, en Suisse, en Europe et ailleurs, et le respect de la dignité de tous les migrants. Le veille de cette manifestation, la Commission des institutions politiques du Conseil national décidait, par 15 voix contre 8, de maintenir dans la loi le délit de solidarité. Un article permettant de sanctionner d'une année de prison toute personne ayant aidé un migrant à passer la frontière pour des motifs humanitaires. Des centaines de personnes sont prévenues pour de tels actes de soutien dans notre pays. Or les élus estiment qu'elles ne peuvent être comparées à celles ayant secouru des fugitifs pendant la Seconde Guerre mondiale. Des «Justes» reconnus comme tels qu'après des dizaines d'années. Le délit de solidarité criminalise les actes des Justes d'aujourd'hui et les personnes qu'ils secourent. Des migrants quittant leurs pays pour échapper à la violence, aux guerres, à la mort, à la misère. Des êtres humains prêts à sacrifier leur propre vie, en Méditerranée notamment, pour trouver un avenir meilleur, et qui sont parqués dans des camps de torture en Libye, ou dans des conditions inhumaines ou dégradantes, en Grèce, en Bosnie, en Turquie et en Suisse.

Ce délit permet de punir les migrants et les personnes solidaires alors que ceux qui fomentent les guerres au Moyen-Orient, en Libye, les marchands d'armes, et les multinationales helvétiques qui exploitent et affament les populations des autres continents, ne sont jamais inquiétés. Il est un maillon de cette Suisse aux lois xénophobes qui, 17 ans après l'abolition du statut de saisonniers, n'en continue pas moins de discriminer les immigrés avec des statuts précaires, leur signifiant qu'au moindre faux pas, ils pourraient être renvoyés au-delà de nos frontières. Des autorisations de séjour séparant les étrangers en bons, moins bons ou même simplement en bras pour ceux dont on n'accepte la venue pour travailler qu'une seule année, sans parler des statuts plus fragiles encore pour les réfugiés, requérants ou admis provisoires... Le Conseil national nouvellement élu aura bientôt à se prononcer sur la motion de la Verte Lisa Mazzone qui demande d'en finir avec le délit de solidarité dans la Loi sur les étrangers. Un premier petit pas vers une Suisse plus solidaire et égalitaire. L'occasion pour le nouveau Parlement fédéral de prouver que le curseur a bien été déplacé sur la gauche au soir des élections d'octobre. Et cela sur une question fondamentale touchant à la dignité humaine. ■

PROFIL

Musab Idress, la traversée de l'enfer...

PAGE 2

SANTÉ

Le parapublic vaudois mobilisé pour un salaire digne

PAGE 5

GENÈVE

Vibrant hommage aux saisonniers

PAGES 6-7

VALAIS

Vendeuses sous pression

PAGE 9

2019: INÉGALITÉ SALARIALE

En Suisse les femmes travaillent gratuitement depuis...

23
jours

«C'EST LA PREMIÈRE FOIS QUE JE VOYAIS LA MER»

Erythréen, Musab Idress a traversé l'enfer pour arriver en Suisse. Son exil comme son intégration forcent le respect

Aline Andrey

La liberté. C'est pour en sentir le goût que Musab Idress a décidé de s'exiler. Il raconte être né deux fois. Le 5 juillet 1995 d'abord, en Erythrée. Puis le 5 juillet 2014, le jour de son arrivée en Suisse. «Le meilleur cadeau de ma vie», dit-il avec une maîtrise de la langue française épatante.

Son enfance, le jeune homme s'en rappelle comme heureuse, même s'il vivait sous une tente de l'Unicef dans un camp de réfugiés érythréens au Soudan, et marchait plusieurs heures pour se rendre à l'école. «On vivait dans la misère, mais mes parents ont tout fait pour qu'on ne la sente pas.»

A 15 ans, avec son frère, il part pour la capitale, Khartoum. De petits boulots en petits boulots, Musab, amoureux des langues, parlant déjà l'arabe et le tigré (une des langues érythréennes), réussit à prendre des cours d'anglais. Et se prend à rêver d'une autre vie... en Europe. «Je savais qu'il y avait un risque de mort. Mais en restant au Soudan, aussi. La police nous maltraitait et nous harcelait. Les Erythréens n'y ont aucun droit.» Pour le jeune Musab, la seule issue à la pauvreté et à l'insécurité chronique est de monter dans le camion d'un passeur, direction la Libye. «Je pensais que le voyage dans le désert allait durer cinq jours... non pas quinze! Nous étions 350, transportés comme des marchandises. La nuit, on creusait un trou dans le sable pour dormir. Le lendemain, recouvert de sable, on en sortait comme des morts vivants d'Halloween», se souvient-il, avec le sourire d'un rescapé. Après dix jours, le groupe est livré aux trafiquants libyens. «C'est là où j'ai vu l'enfer, dans les dunes où l'on devait pousser les 4x4 qui s'enlisaient. On s'est fait frapper avec des barres de métal, menacés sans cesse avec des armes.»

L'HORREUR EN LIBYE

N'ayant pas payé les 600 dollars qu'il doit, Musab se retrouve emprisonné, à peine nourri au pain et à l'eau. «Le

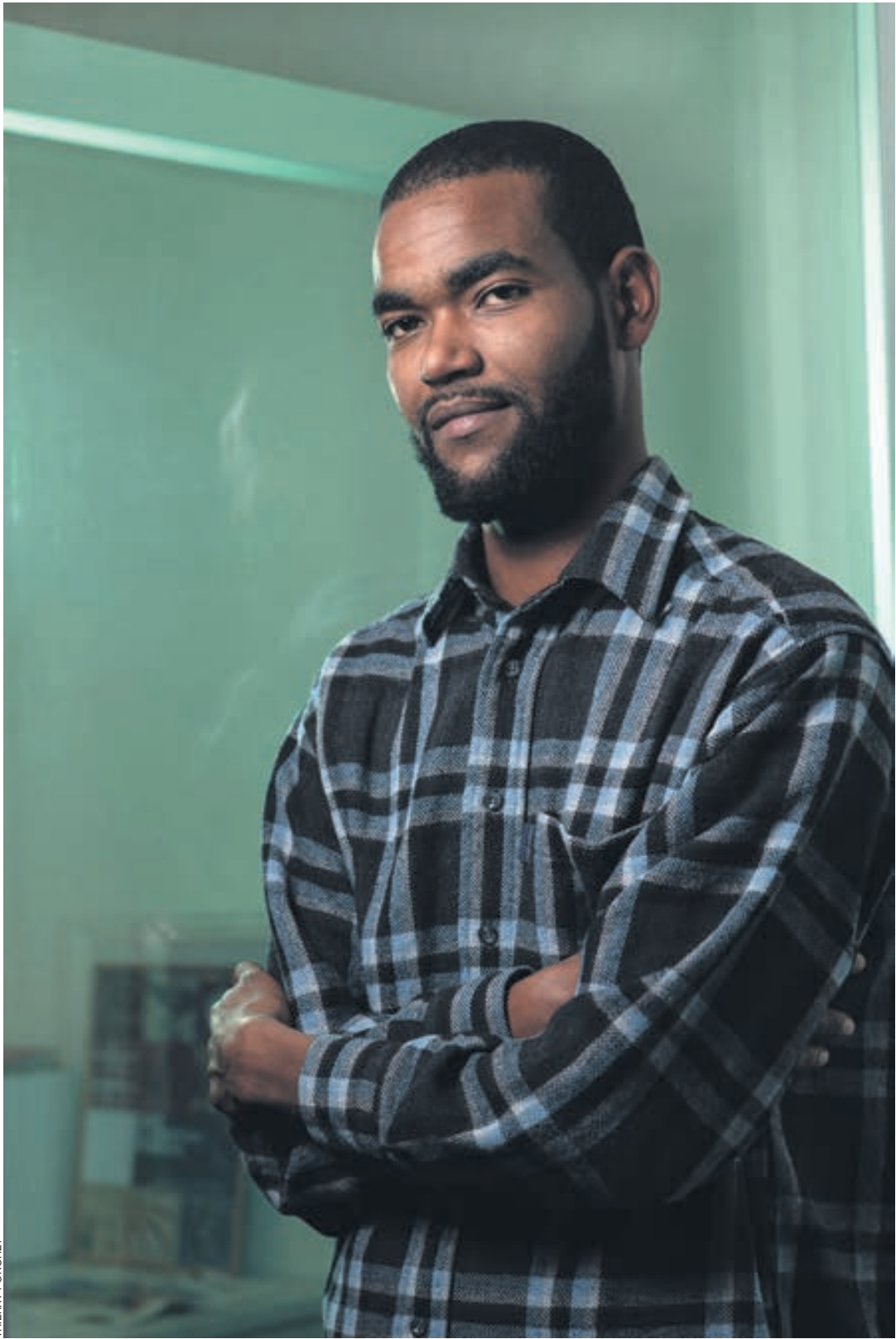
premier jour de notre arrivée, le chef est venu. Il a demandé aux anciens de se mettre d'un côté et de nous montrer leurs traces de torture. Puis, il m'a tendu un téléphone, deux secondes seulement, pour demander l'argent à mon frère.»

Grâce à ce dernier, le jeune homme est libéré, emmené dans le coffre d'une voiture et relâché dans une zone industrielle d'Ajdabiya. Débrouillard, guidé par son cœur et sa bonne étoile, il trouve à se loger en travaillant dans un garage, puis dans une cafétéria, afin d'économiser l'argent nécessaire à la suite du voyage. «La nuit, on entendait des cris sans pouvoir rien faire, car c'était trop dangereux de sortir. La Libye, c'est la guerre dans un Etat sans loi.»

PÉTROLIER SALVATEUR

Musab Idress fait penser, du haut de ses 25 ans, à un vieux sage qui aurait vécu plusieurs vies. Avec calme, il continue son récit, intense et tortueux, trop long pour ces quelques lignes à disposition. Une route marquée par la peur, les armes pointées sur lui, les arrestations, jusqu'au jour du départ depuis une plage de Zouara. «C'est la première fois que je voyais la mer. Les vagues étaient énormes. Je ne savais pas nager. Heureusement, je suis grand, j'ai réussi en sautant à atteindre le petit bateau gonflable. Mais des personnes se sont noyées avant même de l'atteindre, car elles n'avaient plus pied.»

Les survivants rejoignent un bateau un peu plus grand, où ils s'entassent. Musab réussit à s'endormir, en se disant qu'il préfère ne pas voir la mort en face. «Lorsque j'ai ouvert les yeux, j'avais comme un mur devant moi: un pétrolier. On était sauvés! On a été nourris trois fois par jour. C'est énorme ce qu'il a fait pour nous. On dormait sur le pont, on voyait les étoiles, c'était merveilleux. On avait tant enduré pour arriver jusque-là: la famine, la soif, la peur... On nous a laissés à Palerme où l'accueil a été très chaleureux.»



THIERRY PORCHET

Musab Idress, la résilience en étendard.

LA SUISSE PAR HASARD

Transféré sur le continent, Musab imagine continuer sa route vers l'Angleterre, sans autre raison que le fait de savoir l'anglais. Mais, au gré de ses rencontres, arrive à Chiasso, d'où il est envoyé à Val-lorbe. C'est le jour de ses 19 ans. «A mon arrivée, j'ai dormi dans un lit, en sécurité. A ce moment-là, je me suis dit que c'était ici que j'allais construire la vie dont je rêvais.»

Après avoir habité dans des foyers et un bunker, le jeune homme a été accueilli il y a quatre ans chez une famille à Renens. «Elle m'a tellement aidé. C'est ma famille maintenant que je respecte autant que mes parents.» Pour ces derniers, au Soudan, il a pu envoyer, grâce

à son travail, l'argent nécessaire à la construction d'une maison et d'un petit magasin.

Après avoir terminé un apprentissage de monteur d'ascenseurs chez Schindler – «J'ai eu un super formateur, je ne sais toujours pas comment le remercier...» – Musab Idress a été engagé le 1^{er} octobre dans une entreprise à Renens comme mécanicien en appareils à moteur. Un contrat à durée indéterminée à 100%, malgré son permis «F réfugié». C'est que le jeune homme, par sa grande sincérité, inspire confiance. «Je raconte mon histoire. Je n'ai rien à cacher. Quand on explique ce qu'on a vécu, les gens sont touchés, et la relation se crée. Alors que les Erythréens sont gé-

néralement très timides, notre parcours nous enseigne à être débrouillards et sociables. Ce sont des qualités aussi utiles pour un employeur. Et savoir la langue, c'est la clé pour travailler.»

Parler lui permet aussi d'évacuer ses cauchemars. «Mon adolescence, je ne l'ai pas vécue. J'étais en route, en prison, face à des monstres pour qui je n'étais qu'un esclave. Mais grâce à cette expérience, je n'ai plus peur des changements et, peu à peu, je sens qu'à l'intérieur de moi mon passé se nettoie. Ici, je me suis trouvé, j'ai découvert mon potentiel», explique-t-il tout en rêvant de se former encore, peut-être en relations internationales à l'Université, tant les études le passionnent. A l'entendre, rien n'est impossible. ■

1 + 1 = 11
David Prêtre/Albedo



À LOUER :
Appartement 4 pièces
plage-prairie-désert-forêt.

REVERSER LES BÉNÉFICES DE LA BANQUE NATIONALE À L'AVS?

Les délégués de l'Union syndicale suisse se prononceront cette semaine sur un nouveau projet d'initiative

Propos recueillis par Jérôme Béguin

Ce vendredi se tiendra à Berne l'assemblée des délégués de l'Union syndicale suisse (USS). A l'ordre du jour, le lancement de l'initiative populaire fédérale pour une treizième rente AVS décidée par le congrès 2018 de la fédération syndicale. Et aussi un autre projet d'initiative portant sur un transfert des bénéfices de la Banque nationale suisse (BNS) à l'AVS. La banque centrale accumule en effet les profits: 54 milliards de francs en 2018, plus de 51 milliards sur les neuf premiers mois de 2019. Pourtant la BNS ne reverse qu'un à deux milliards par an à la Confédération et aux cantons. Président de l'USS, Pierre-Yves Maillard préfère que ces gains consolident les rentes plutôt que les bilans comptables de la banque. Interview.

L'assemblée des délégués de l'USS doit discuter ce vendredi de l'initiative «Pour une 13^e rente AVS» approuvée par le dernier congrès. L'initiative va-t-elle bientôt être lancée?

Nous allons finaliser le texte à l'assemblée et proposer que celle-ci donne au comité la compétence pour la lancer au bon moment, certainement au printemps prochain.

En outre, vous proposez un nouveau projet d'initiative portant sur le transfert des bénéfices de la BNS à l'AVS.

Un projet de texte a été préparé pour le financement de l'AVS, mais on verra s'il y a besoin de lancer une initiative car on peut espérer qu'avec le nouveau Parlement des avancées fortes soient possibles. L'idée c'est d'avoir un texte prêt et de le lancer si on voit que rien ne bouge. Si les délégués le souhaitent, on peut aussi lancer les deux textes en même temps

pour mettre la pression maximale. Le comité présidentiel de l'USS propose toutefois de donner sa chance aux débats parlementaires.

On peut en savoir un peu plus sur le texte de cette initiative?

On a rédigé deux variantes. L'idée est très simple, faire en sorte qu'une partie des bénéfices déjà accumulés par la BNS et des gains futurs soient reversés au fonds AVS.

« Nous avons bon espoir d'améliorer les rentes »

Uniquement à l'AVS? Certains proposent aussi au 2^e pilier.

Ce que l'on pourrait demander, c'est que les caisses du 2^e pilier soient exemptées de taux négatifs, ce serait une manière de les aider. Mais pour nous, l'essentiel de la manne de la BNS devrait aller à l'AVS. Nous privilégions en effet le premier pilier dans le maintien du niveau des rentes, c'est le système qui résiste le mieux, qui est le plus juste, le plus simple. On doit certes aussi s'occuper du 2^e pilier, mais nous avons trouvé un compromis avec l'Union patronale, qui apporte une contribution significative à son assainissement.

Allez-vous soumettre ce compromis sur le 2^e pilier aux délégués?

L'accord a déjà été soumis au comité de l'USS, qui l'a approuvé à l'unanimité. C'est un processus conforme à nos statuts, mais si quelqu'un veut le soumettre à l'approbation des délégués, on le fera. Nous pourrions

encore en débattre lorsque le Conseil fédéral délivrera son message, que l'on attend pour le début de l'année prochaine, et quand le Parlement aura terminé ses travaux.

Cet accord prévoit une baisse importante du taux de conversion, est-ce que vous n'avez pas lâché un peu trop aux patrons?

Le taux de conversion est certes baissé à 6%, mais l'assiette de cotisation, soit la part du revenu soumise à cotisation, est assez fortement augmentée par la réduction de moitié de la déduction de coordination, qui détermine le salaire assuré. On sera désormais assuré à partir d'un revenu de 12 443 francs. En plus de cela, on ajoute une part de répartition sous la forme d'une cotisation supplémentaire de 0,5% de la masse salariale, redistribuée sous forme d'une somme fixe, 200 francs par mois pour les premières générations. Les deux effets conjugués compensent largement la baisse du taux de conversion. Les bas et les moyens salaires bénéficieront même d'une augmentation significative des rentes.

Les femmes vont être particulièrement gagnantes parce que ce sont elles qui sont les plus concernées par la déduction de coordination. Aujourd'hui, elles perdent une bonne partie de la contribution patronale dont les salaires plus élevés profitent.

Il y a quelque chose qui cloche, le taux minimal de la prévoyance professionnelle obligatoire n'est que de 1% alors que les caisses de pension réalisent des rendements de presque 9%.

Le système montre ses limites. Ce qu'il faudrait en plus du compromis que l'on a trouvé, c'est modifier les paramètres techniques. On calcule toujours les rendements futurs sur des bases hyper-prudentes alors que la réalité des encaissements est largement supérieure aux paramètres qu'on utilise pour calculer les futurs rendements et donc les futures rentes. C'est un problème que malheureusement nous n'avons pas pu traiter dans ce compromis et qu'on aimerait pouvoir aborder dans le débat. Nous n'avons pas pu tout faire, mais ce qu'on a réussi c'est à stopper l'érosion

des rentes et, grâce aux apports évoqués, nous avons bon espoir d'améliorer les basses et moyennes rentes. Ce qui rend la droite dure tellement furieuse contre ce projet c'est qu'on a cassé le tabou en introduisant une dose de répartition dans le 2^e pilier, c'est une rupture par rapport au dogme qui vise à financer les retraites par la capitalisation. ■



Face aux milliards de bénéfices de la BNS, Pierre-Yves Maillard propose d'en reverser une partie à l'AVS.

«LE PLR VEUT IMPOSER UNE BAISSÉ DES PRESTATIONS»

Une dernière question à propos de l'initiative des jeunes libéraux-radicaux qui vient d'être lancée pour porter la retraite à 66 ans et lier l'âge de départ à l'espérance de vie, qu'en pensez-vous?

Le PLR affiche la couleur après les élections, comme il se doit, car avec un tel projet leurs résultats électoraux auraient été encore inférieurs... C'est le programme qu'ils veulent imposer au système de répartition, soit une baisse des prestations. Ce qu'ils veulent, c'est annuler le débat sur la répartition. La productivité augmente, les richesses produites par heure de travail augmentent et le maintien d'un âge de départ à la retraite de 65 ans, respectivement de 64 ans pour les femmes, serait un moyen, si on trouve des sources de financement équitable, de

donner une partie de cette richesse créée aux salariés. Comme ils ne veulent pas augmenter la part des gains de productivité qui revient aux salariés, ils veulent qu'on adapte l'âge de la retraite à la hausse, que les prestations restent tout le temps les mêmes en années de rente, qu'on ne progresse plus, que le temps de vie gagné au repos soit bloqué. C'est évidemment inacceptable, ça l'est d'autant plus que les gens savent très bien qu'à partir de 50 ou 55 ans, leur destin sur le marché du travail est de plus en plus difficile. Trop souvent, les gens à cet âge sont licenciés ou soumis à de telles pressions qu'ils tombent malades. C'est une insulte à la population que de faire comme si les gens pouvaient travailler sans problème jusqu'à 66 ans, voire davantage. ■



Trois ans après la grande manifestation de soutien à l'initiative AVS plus, contre la baisse des rentes et pour le renforcement de l'AVS, qui a échoué devant le peuple en septembre 2016, la question des retraites revient en force sur le devant de la scène fédérale.

EN UN CLIN D'OEIL

Réfugiés, migrants, personnes solidaires, ensemble contre les camps



Plus d'un millier de personnes, parmi lesquelles des réfugiés, des migrants, des Suisses solidaires, se sont rassemblées samedi dernier à Berne devant le Palais fédéral. Organisée par le Migrant Solidarity Network, réseau de solidarité regroupant des exilés, des activistes et des associations de défense des migrants, la manifestation visait à dénoncer les terribles conditions vécues dans les camps, en Libye où la torture est la règle, dans ceux discriminatoires des pays de transit, dans les hotspots surpeuplés de Grèce ou encore dans les camps d'asile fédéraux ou cantonaux en Suisse. Plusieurs intervenants ont décrit la situation inhumaine dans ces lieux, notamment celle des femmes. Violence, torture, irrespect, dénigrement, conditions dégradantes, nombre de cas ont été passés en revue par les orateurs. Les manifestants ont proclamé, en

ce 9 novembre, date de la tristement célèbre Nuit de cristal, nuit des pogroms des nazis contre les Juifs en Allemagne en 1938, que ces camps ne sont pas une solution. Leurs revendications sont: égalité des droits, respect et dignité pour tous plutôt que discrimination; droit de rester et droit d'établissement pour tous plutôt que privation des droits et des conditions catastrophiques dans les hotspots européens; accès égal au logement, au travail, à l'éducation et à la santé pour tous plutôt qu'isolement et expulsion; création de voies de fuite et de migration sûres pour tous plutôt que torture, mort et viols dans les camps libyens; liberté de circulation pour tous plutôt que des contrats passés avec les Etats de transit. Ils ont aussi affirmé leur détermination à poursuivre leur combat. ■ SH/photos Neil Labrador

Unia Transjurane

Fête de Noël

Nous invitons nos membres et leurs familles à la fête de Noël. C'est l'occasion de les remercier pour leur engagement et partager un moment de convivialité.

Vendredi 29 novembre 2019 dès 18h30
Maison des Œuvres à Moutier - Place du Marché 3

Programme
18h30 - Apéro
19h45 - Repas
21h15 - Visite de St-Nicolas pour les plus petit-e-s
22h30 - Célébration des jubilaires du syndicat
dès 23h00 - Fin de soirée en musique

Animation musicale pendant toute la soirée.
Apéro et repas offerts, boissons à prix populaire.

Inscriptions ouvertes jusqu'au 15 novembre
Info et inscriptions
☎ 0848 421 600
✉ transjurane@unia.ch

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL
Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR L'Événement syndical
Syndicat Unia

PRÉSIDENT Aldo Ferrari

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Sonya Mermoud

ADMINISTRATEUR Nicolas Jacot

JOURNALISTES
Sylviane Herranz, Sonya Mermoud,
Aline Andrey, Manon Todesco, Jérôme Béguin

COLLABORATEURS RÉGULIERS
Evelyne Brun, Christophe Gallaz,
Ambroise Héritier, Freddy Landry,
David Prêtre, Jean-Claude Rennwald,
Daniel Süri

PHOTOGRAPHES
Neil Labrador, Thierry Porchet

ABONNEMENTS 39 éditions par an
Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
forum@evenement.ch
Publicité pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES
Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION
Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 58 164 exemplaires

Unia Région Genève

**Assemblée générale
du personnel de la métallurgie**

Judi 28 novembre 2019 à 17h30
à l'UOG, 3 place de Grottes, Genève

AU PROGRAMME

Négociations CCT métiers techniques du bâtiment

Ce que veulent les patrons:

- **Flexibilisation du temps de travail:**
On bossera de 6h à 22h.
- **Panier, on passe de 4km à 8km:**
Panier à 18 fr. mais seulement après 8km.
Personne ne le touchera!
Les mensualisés: aucune augmentation!
- **Coût de la vie, au bon vouloir du patron:**
C'est le patron qui décide qui est augmenté ou pas!

LE TEMPS DE LA MOBILISATION EST ARRIVÉ !

Organisation et informations:
Unia Région Genève, 0848 949 120, blaise.ortega@unia.ch

PÉTITION AU CONSEIL D'ÉTAT VAUDOIS

Pour la régularisation de travailleuses et travailleurs sans-papiers selon le modèle proposé par le canton de Genève

Les personnes soussignées demandent aux autorités cantonales de trouver un accord avec l'autorité fédérale afin de mettre en place une procédure de régularisation des personnes sans papiers habitant et travaillant dans le canton de Vaud, selon le principe déjà proposé par le canton de Genève.

Dans notre canton également, il existe des personnes sans-papiers qui sont là depuis de nombreuses années, travaillent, paient leurs impôts, leurs assurances sociales, dont les enfants sont scolarisés et qui contribuent à la croissance et au développement de ce canton aussi bien sur le plan économique que sur le plan social et culturel.

	NOM et PRENOM	ADRESSE	SIGNATURE
1			
2			
3			
4			
5			

A RENVoyer RAPIDEMENT À UNIA RÉGION VAUD, PL. DE LA RIPONNE 4, 1005 LAUSANNE

Collectif vaudois de soutien aux Sans-papiers CVSSP, CSP Vaud, EPER, Caritas Vaud, Collectif Sans-Papiers de la Côte Vaud, Franc-Parler, Pouvoir d'agir, Relais 10, Association Sleep-in, Association vaudoise des Enseignant-e-s en Structures d'Accueil AVESAC, Collectif Droit de rester, Collectif Ikeke, Collectif Jean Dutoit, Collectif R, SOS Asile Vaud, Alliance pour les droits des enfants migrants (ADEM), Association pour les Migrants en Suisse ASMIGRAS, Association Mouvement Citoyen Martin Luther King, Ligue suisse des droits de l'Homme section Vaud, Plateforme pour une agriculture socialement durable, EERV Eglise évangélique réformée du Canton de Vaud, ECVD Eglise catholique dans le Canton de Vaud, Conseil Oecuménique de la Pastorale des Réfugiés (et migrants) COER, Association Chrétiens au travail, Armée du Salut Arc Lémanique, Paroisse EERV Bellevaux St Luc, UNIA Vaud, Fédération syndicale SUD, Syndicat SUD-EP, l'autre syndicat, Parti socialiste Vaudois, Les Vert-e-s Vaud, POP & Gauche En Mouvement, SolidaritéS Vaud, Fourmi rouge POP, Parti socialiste lausannois, Jeunesse socialiste Vaudoise, Jeunes Vert-e-s vaudois-es, Commission Migration du PS Vaud, SYNA Syndicat interprofessionnel Vaud, SSP Vaud Syndicat des services publics, Centre d'accueil MalleyPrairie, Centre Prévention de l'Ale.

POUR OBTENIR D'AUTRES FEUILLES DE SIGNATURES,
il est possible de télécharger la pétition sur www.papyrus-vaud.ch

PLUS D'INFORMATIONS: abdeslam.landry@unia.ch ou 0848 606 606

PLATEFORME

PAPYRUS

VAUD

UNIA VAUD

AUX JARDINIERS-PAYSAGISTES VAUDOIS:
PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Cet été vous avez été nombreux à répondre à l'enquête sur les conditions de travail des paysagistes dans le canton de Vaud, aussi nous t'invitons à venir en découvrir les résultats et établir nos revendications pour le renouvellement de la CCT en 2021.

Participe aux assemblées locales des paysagistes vaudois:

Lausanne: 15 novembre à 19h, Syndicat Unia, pl. de la Riponne 4.
Nyon: 15 novembre à 19h, Syndicat Unia, rue de la Morâche 3.
Vevey: 15 novembre à 19h, Caveau St-Martin, rue des Deux-Marchés 3.
Yverdon: 15 novembre à 19h, Syndicat Unia, av. Haldimand 23.

Un repas sera offert à la fin de l'assemblée, nous te remercions donc de t'inscrire par téléphone auprès de l'un des collègues ci-dessous ou par mail à mathieu.berger@unia.ch en précisant le lieu, afin que nous puissions organiser les repas.

Inscriptions:
Lausanne: Simon de Benoit, 078 843 09 42.
Vevey: Javier Carcedo, 079 814 35 99.
Nyon: Amadou Sow, 079 937 14 19.
Yverdon: Edy Zihlmann, 077 474 75 60.

Venez nombreux!

Ensemble nous sommes forts!

Le Syndicat.

WWW.EVENEMENT.CH

**LECTEURS ÉCRIVEZ-NOUS
CE JOURNAL EST LE VÔTRE !**

L'ÉVÉNEMENT
SYNDICAL

Place de la Riponne 4, 1005 Lausanne
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

«Mêmes patients, même travail, même salaire!»

Le personnel du secteur parapublic vaudois de la santé exige une revalorisation salariale et lance un préavis de grève pour le 5 décembre

Aline Andrey

«En passant du CHUV au Centre médico-social, j'ai perdu environ 500 francs de salaire par mois.» Infirmière dans les soins à domicile, Elena aime son métier, mais à l'instar de ses collègues s'insurge contre cette différence de traitement. «Nous avons les mêmes compétences, et pas de médecin juste derrière la porte.» «C'est hallucinant ces différences salariales alors que notre travail est complexe face à la misère sociale qui en devient pathologique», renchérit Olivier, infirmier dans un autre Centre médico-social (CMS). Tous deux sont ainsi venus naturellement manifester, comme plusieurs centaines de leurs collègues des CMS, des hôpitaux régionaux et des EMS, devant le Grand Conseil vaudois le 5 novembre dernier pour demander une revalorisation salariale déjà promise il y a plusieurs mois. Les syndicats dénoncent l'enlisement des négociations avec les représentants des organisations patronales (Federems et Héviva, Avasad, FHV) signataires de la Convention collective sanitaire parapublic vaudois (CCT-San) qui «ne respectent pas les enga-

gements pris d'aller vers une bascule dans la nouvelle grille salariale de l'Hôpital Riviera-Chablais (HRC)».

MOBILISATION SUR LES LIEUX DE TRAVAIL

Tout au long de cette journée de mobilisation, de nombreux employés ont porté un brassard noir et des autocollants, des stands dans les hôpitaux régionaux ont permis de sensibiliser le personnel et de récolter déjà plus d'un millier de signatures pour le préavis de la grève fixée au 5 décembre. Entre les slogans tels que «Les salaires augmentez!» ou «De l'argent, il y en a dans les caisses du patronat!», Pierre-Yves Maillard, président de l'USS et ancien conseiller d'Etat vaudois en charge de la Santé, est présent pour apporter son soutien: «Les engagements pris doivent être tenus. Un accord a été conclu avec les employeurs pour un financement de l'Etat à hauteur de 13 millions de francs (par année, *ndlr*). L'alignement de la CCT-San sur la CCT-HRC doit se faire. Je comprends que le personnel s'impatiente. Les employeurs ne peuvent pas attendre des garanties jusqu'au dernier franc. Les budgets sont revotés chaque année. Mais ils peuvent quand même prendre un risque de 0,1 ou 0,2%. Vous

avez droit à cette revalorisation!» Dans les EMS, les hausses de tarifs ont été appliquées dès le 1^{er} juillet 2019. Mais les salaires n'ont pas suivi. «Les employeurs ont reçu l'ordre de provisionner l'argent, précise Vanessa Monney, secrétaire syndicale au SSP. Plus généralement si un accord de principe a été décidé quant à la revalorisation salariale, rien n'a été signé sur les modalités concrètes.»

RESPECT ET SOLIDARITÉ

Au micro, une militante partage sa colère: «On réclame du respect et de la reconnaissance. Selon les professions, il y a des centaines de francs de différence pour le même métier. Nous sommes là pour dire: "Ça suffit!" Nos salaires sont trop bas alors que les conditions de travail sont de plus en plus dures.» D'où les difficultés, surtout dans les hôpitaux régionaux et les EMS, de recruter



Sous le slogan «Mêmes patient-e-s = Même travail = Même salaire!», le personnel du secteur paramédical du canton de Vaud s'est fortement mobilisé sur les lieux de travail et devant le Grand Conseil le 5 novembre dernier.

cieuse pour la suite des pourparlers. Au lendemain de l'action, une séance de négociations entre syndicats et employeurs, avec la médiation de la Direction générale de la cohésion sociale de l'Etat de Vaud, a permis d'avancer sur les revendications du personnel. «La mobilisation a joué son rôle et on espère arriver à un accord lors de la prochaine séance le 18 novembre», souligne Vanessa Monney. Le lendemain, le 19, ce sera au personnel de décider, lors de l'assemblée générale, s'il accepte cet accord ou maintient le préavis de grève. ■

POING LEVÉ

SEXISME À TOUS LES ÉTAGES

Par Sonya Mermoud

Retour à l'expéditeur. Milieu d'automne particulièrement désolant pour la cause féminine marqué par la parution de publicités et d'une annonce pour le moins sexistes. Comme si la baisse de la température générerait de douteuses poussées de fièvre... La Poste d'abord. L'entreprise exige que son personnel au guichet – une majorité de femmes – distribue un flyer promouvant le Digital Banking. Avec, pour slogan: «Un sourire suffit pour m'allumer.» On n'imaginait pas le géant jaune capable d'autant de finesse. On ne le savait pas si friand de jeux de mots bien qu'il fasse commerce de lettres. Trêve d'ironie. Le pseudo-trait d'esprit est de mauvais goût, même s'il se veut probablement humoristique. Pas de quoi affranchir La Poste, entreprise de la Confédération, d'un minimum de retenue. Côté syndical, la réaction ne s'est pas faite attendre: Syndicom a demandé l'arrêt immédiat de la diffusion du dépliant. On ne badine plus avec l'égalité.

Belles pour les passagers. Ensuite Dnata, service d'assistance au sol actif à l'aéroport de Cointrin. La société cherche à recruter... des ambassadrices de beauté. Pas sûr que les postulantes laides auront leur chance. Les hommes, quant à eux, sont exclus d'office. Discrimination à l'envers, se plaindront certains. Moche... Quoi qu'il en soit, les candidates retenues seront chargées de l'animation d'ateliers d'esthétisme et de maquillage destinés aux collaboratrices en contact avec des passagers. C'est bien connu, des sourcils bien épilés, des ongles peints comme il se doit et un look tiré à quatre épingles – l'uniforme répond déjà à cette exigence – doublent les compétences. Celles qui décrocheront le job, «d'un naturel coquettes», seront au préalable formées par un «make-up artist», ben oui, quand même... Comprenez un professionnel dans l'art d'étaler fond de teint, ombres à paupières et rouges à lèvres. Dnata ne craint pas d'en rajouter une couche. Il soigne l'image. Et son sexisme dans la foulée.

Sport décomplexé. Mais la palme revient au Servette FC. Le club genevois n'a rien trouvé de mieux, pour promouvoir sa billetterie à la veille d'un match, que de recourir à une actrice X, gros plan sur ses fesses dénudées. Bravo les Grenats, à ce stade – à remplir – vous frisez la perfection en matière de communication! Décidément, ça tourne pas rond dans le milieu. Et alors que le football féminin compte de plus en plus d'adeptes et de fans. Va falloir se raisonner pour résister à l'envie d'entretenir un autre cliché, du genre: tout dans les jambes, rien dans la tête... Quoi qu'il en soit, une avalanche de réactions outrées a généré le retrait de la pub. Autogol! Autant dire qu'entre La Poste qui veut la jouer aguicheuse, Dnata et sa vision fardée du monde professionnel et le Servette FC prêt à tous les moyens pour atteindre ses buts, il y a de quoi désespérer. Trois exemples qui, au lendemain de la grève nationale des femmes du 14 juin, illustrent le travail restant à accomplir pour changer les mentalités et créer une société vraiment égalitaire. Sans machisme. Sans préjugés. Et sans passer pour des rabat-joie parce que ces dérives ne prêtent pas à rire... ■

Japan Tobacco claque la porte des négociations

En pleines négociations, le cigarettier a annoncé avoir soumis son plan social à l'arbitrage, faute d'accord. Une décision irresponsable et irrespectueuse selon Unia

Textes Manon Todesco

À peine un mois après le début des négociations du plan social, faisant suite à l'annonce de la suppression de 268 des quelque 1100 postes fixes à Genève, Japan Tobacco International (JTI) crée la surprise. Alors qu'une nouvelle rencontre avec la délégation du personnel était prévue en début de semaine, la direction a annoncé le 7 novembre sa décision de rompre les négociations en cours et de soumettre le plan social au Tribunal arbitral, «avec pour objectif de parvenir à un jugement juste et raisonnable», selon leur communiqué de presse. «Malgré le fait que la valeur totale de la dernière proposition de la société pour les indemnités de départ représente une augmentation d'environ 40% par rapport à nos pratiques en place depuis 2016, et en se référant à ce qui existe dans d'autres compagnies de taille similaire, il subsiste un écart très important entre les attentes des représentants des employés et ce que JTI peut raisonnablement offrir», a déclaré Howard Parks, Senior Vice President de JTI, qui juge «regrettable que nous n'ayons pas pu parvenir à un accord à l'amiable».

FUITE EN AVANT

Si l'offre initiale de plan social était largement insuffisante, selon les employés, que ce soit comparé à ce que la multinationale offre aux salariés de leurs autres pays ou bien par rapport aux standards habituels de l'industrie genevoise, la mobilisation du personnel et l'engagement des délégués avaient fait bouger les lignes et évoluer le plan social. «Une solution semblait à portée de mains», commente Alessandro Pelizzari, secrétaire régional d'Unia Genève en charge du dossier. «Par cette fuite en avant, la direction semble vouloir court-circuiter le personnel et plonge les employés dans une longue période d'incertitude.» Effectivement, une telle pro-

cédure risque de durer plusieurs mois, alors que la restructuration, elle, suit son cours et que des personnes ont déjà été ou vont être licenciées dans les prochaines semaines. Et le syndicaliste de conclure: «Cette décision est d'autant plus irresponsable et irrespectueuse qu'une résolution vient d'être déposée au Grand Conseil, soutenue par une large majorité de partis, demandant au Conseil d'Etat d'intervenir dans ce conflit afin de trouver une solution amiable et respectueuse du personnel.» Pour leur part, les employés décideront ces prochains jours de la suite à donner à cette situation. ■

CONTEXTE

Pour rappel, le 2 septembre dernier, la direction de JTI a annoncé un programme de transformation à l'échelle mondiale visant, selon ses mots, à «répondre aux exigences d'un environnement concurrentiel en rapide évolution». Après l'échec d'une tentative de conciliation à la Chambre des relations collectives de travail (CRCT) et une première action de solidarité suivie par une centaine d'employés, la délégation du personnel tente de négocier avec la direction depuis fin septembre un plan social incluant des mesures pour maintenir les personnes en emploi. Les représentants de la direction ont rencontré la commission du personnel à environ dix reprises afin de tenter de parvenir à un accord, sans succès pour l'instant. ■

VIBRANT HOMMAGE À CEUX QU'ON APPELAIT LES HIRONDELLES

A Genève, l'exposition «Nous, saisonniers, saisonnières...» revient sur les conditions de vie de celles et ceux qui ont construit la Suisse. Et apporte un éclairage sur les travailleurs migrants d'aujourd'hui. Visite

Aline Andrey

A cette époque, pas si lointaine, soit de 1931 à 2002, tout comme les hirondelles, des milliers de saisonniers s'apprêtaient à rentrer au pays. Après trois mois d'hiver sur leur terre, auprès de leur famille, ils revenaient au printemps. A la frontière, ils subissaient un contrôle médical, dont des radiographies des poumons pour détecter une éventuelle tuberculose. Un moyen pour l'économie suisse de s'assurer que les travailleurs venus d'Italie, d'Espagne, des pays de l'ex-Yougoslavie ou du Portugal étaient en bonne santé. Dans leur permis A, le nom de leur employeur pour les neuf mois à venir, dont ils ne pouvaient changer. Une condition restrictive, en plus de l'interdiction de changer de canton et de faire venir leur famille. Sans compter, entre autres abus, les heures supplémentaires non payées, le travail clandestin durant l'hiver et un taux d'imposition injustement surévalué...

C'est à cette histoire contemporaine que nous convient les Archives contestataires, le Collège du travail et le collectif Rosa Brux, avec pour ambition de «développer un autre regard sur les migrations d'hier et d'aujourd'hui», à travers l'exposition intitulée «Nous, saisonniers, saisonnières... Genève 1931-2019» au Commun à Genève. En guise d'entrée, un vestiaire où sont suspendus des vêtements de travail, d'hier et d'aujourd'hui, rappelant que les travailleurs et les travailleuses issus de l'immigration contribuent à la prospérité de Genève et de la Suisse, dans les branches de la construction, de l'industrie, de l'agriculture, de l'hôtellerie ou encore de l'économie domestique. Une exposition comme un outil pour se souvenir, mais aussi pour sensibiliser les nouvelles générations, comme en ce mercredi matin où une classe de gymnase (collège) commence la visite.

DU PRÉSENT AU PASSÉ

Le guide, notamment auteur d'un travail de bachelier sur les Colonies libres italiennes, Yannick Gilestro, connaît déjà les 24 élèves, de 15 à 16 ans, présents en cette matinée puisqu'il s'est rendu en octobre dans leur classe (et d'autres) pour mener un atelier. Au programme de celui-ci: l'écriture d'une lettre, soit biographique autour de leur migration ou de celle de leur famille, soit fictive dans une projection futuriste. Des textes émouvants révélant autant la forte mixité des origines des élèves que leur sensibilité particulière à la problématique des réfugiés climatiques. Les visiteurs peuvent lire



Vêtements d'hier et d'aujourd'hui. Pour accueillir le visiteur.



Le 7 avril 1970, 200 saisonniers espagnols de l'entreprise de construction Murer se mettent en grève pour dénoncer leurs conditions de logement inacceptables et des salaires inférieurs à ceux convenus. Après cinq jours d'arrêt et une grande manifestation de solidarité, ils obtiennent entre autres une hausse de leur paie et la réintégration des ouvriers licenciés pour avoir cessé le travail.

ces textes dans la salle du rez-de-chaussée de l'exposition consacrée aux migrations d'aujourd'hui et à la précarité des quelque 10 000 sans-papiers à Genève, malgré l'opération de régularisation Papyrus. Au premier étage, l'exposition nous convie à un voyage dans le passé, chronologique, avec de nombreuses archives, dont des affiches d'époque, qui retracent l'évolution du statut de saisonniers et les initiatives lancées contre les travailleurs immigrés. Des textes enrichis par les très belles photographies de l'agence Interfoto et de Jean Mohr. Sur de petits ou de larges écrans, des films et des reportages rappellent la tristesse des départs, les conditions précaires de logement ou encore la présence d'enfants clandestins cachés par leurs parents.

AVEC LES SAISONNIERS

En guise de préambule, Yannick Gilestro rappelle aux étudiants que cette exposition ne se veut pas sur les saisonniers, mais avec. Ce qu'illustrent à merveille les témoignages de saisonniers et de saisonnières recueillis par la réalisatrice Katharine Dominici et projetés sur un large écran. La pointe de l'iceberg de cette histoire migratoire qui concerne pas moins de 7 millions de personnes saisonnières entre 1931 et 2002. Tout au long du XX^e siècle, les règles changent en fonction des besoins. «La constitution de la CEE en 1957 marque un léger assouplissement dans la politique de la Suisse face aux Italiens, afin d'éviter que ceux-ci ne se tournent plutôt vers la France qui propose alors de meilleures conditions de travail», indique le médiateur. Au lieu de dix ans pour obtenir le permis B, on revient à cinq ans. Et la durée pour le regroupement familial est diminuée de moitié, de trois ans à une année et demie. Le boum des saisonniers dans les années 1960 s'accompagne d'initiatives xénophobes portées par l'Action nationale de Schwarzenbach (demandant des quotas), que le peuple rejettera. «Si l'initiative était passée en 1970 – rappelons

qu'elle a été refusée par 54% des votants et que le taux de participation de 75% est historique – plus de 300 000 immigrés auraient dû rentrer, des permis A et des permis B, explique Yannick Gilestro. Les affiches et les discours de l'époque montrent que cette initiative et d'autres ont été refusées pour des raisons économiques uniquement. Les saisonniers, c'étaient des mains avant d'être des humains.» Devant des photos des contrôles sanitaires et des poumons radiographiés, le médiateur rappelle qu'entre 1000 et 5000 saisonniers pouvaient arriver chaque jour à la gare de Genève, au début de la saison, d'où la multiplication des postes de santé. «Ces visites étaient ressenties comme très humiliantes», ajoute Yannick Gilestro dont le grand-père, saisonnier italien, en a encore les larmes aux yeux lorsqu'il évoque ces moments. Un peu plus loin, le médiateur montre une photo représentant un ouvrier derrière une machine: «Cette image a été prise ici même. Car nous sommes dans une ancienne usine de machines à instruments de précision.» A Genève, la fin du statut de saisonnier tombe en 1993. Au niveau fédéral, cela n'arrive qu'en 2002, grâce à la signature de l'accord sur la libre circulation des personnes pour les ressortissants des pays de l'Union européenne (UE) et de l'Association européenne de libre-échange (AELE).

OUVRIR LE DIALOGUE

Pour les élèves, il est déjà l'heure du retour en classe. Anouk est enthousiaste: «J'ai adoré l'exposition. C'est superintéressant. Mes grands-parents viennent d'Algérie et je sais qu'ils ont galéré en France avant de venir en Suisse. Mais ici aussi, les conditions de vie des saisonniers et les critères pour le permis A, c'était abusé! Je ne pensais pas que c'était aussi dur.» A ses côtés, Flavia, Suisse mais ayant quitté le Pérou il y a trois ans, ajoute: «Ce qui me frappe, c'est que cela a duré très longtemps et a touché beaucoup de personnes.»

Pour leur professeure, Séverine Garat, aborder en classe les questions liées aux migrations est essentiel: «Majoritairement, les élèves, ici à Genève, ne sont pas seulement Suisses. Ce passé doit aussi résonner avec la situation actuelle, notamment les femmes sans-papiers dans l'économie domestique qui sont exploitées.» Elle-même Française, au bénéfice d'un permis B, souligne, en touchant du bois: «Lorsque je renouvellerai mon permis, je devrai prouver que j'ai les moyens de faire vivre ma famille à Genève.» A ses côtés, Yannick Gilestro, de la 3^e génération, est en train de faire les démarches pour sa naturalisation, mais demande dans une lettre la naturalisation automatique. «Mon grand-père a été saisonnier, puis mon père. Mes parents ont obtenu le permis C. Pour ma part, je souhaite pouvoir voter et m'impliquer politiquement. Mais je comprends que certains de mes compatriotes estiment qu'on devrait leur donner la na-

L'exposition en pratique

Lieu: Espace d'exposition Le Commun, rue des Bains 28, mais l'entrée se fait par celle du Mamco, à Genève, jusqu'au 24 novembre 2019, du mardi au dimanche de 11h à 18h.

Des visites commentées sont proposées les samedis de 11h à 12h30.

Quelques événements, parmi d'autres:

Mardi 19 novembre, 19h-21h, Maison des associations, rue des Savoies 15, Genève: rencontre-débat «Conditions de travail en Suisse et migrations, hier, aujourd'hui, demain» qui portera sur les conséquences des dispositions de l'accord-cadre avec l'Union européenne qui sont susceptibles de les affecter. Avec Marianne Halle, chargée de communication et des relations extérieures au Centre de contact Suisses-Immigrés (CCSI), Pierre-Yves Maillard, président de l'USS, Jacques Robert, ancien secrétaire de la FOBB, du SIB et d'Unia.

Mercredi 20 novembre, 18h30, Cinéma CDD, sentiers des Sauls 3: Projection de *Le vent de septembre* du réalisateur Alexander J. Seiler (2002) sur des anciens saisonniers dans la région des Pouilles.

Jeudi 21 novembre, 18h30-20h30, foyer du Théâtre Forum Meyrin, place des Cinq-Continents 1, Meyrin: projection des films *Lettres ouvertes* de Katharine Dominici et *Les traces* de Pablo Briones témoignant de la migration d'hier et d'aujourd'hui, suivie d'un échange avec les réalisateurs.

L'exposition et les événements sont gratuits. Pour la liste complète des activités: www.expo-saisonniers.ch



Le groupe d'élèves emmené par Yannick Gilestro, qui a aussi participé à la mise sur pied de l'exposition.



Le permis A a disparu. Mais il en reste bien d'autres...



Un vaste espace, dans une ancienne usine, accueille cette exposition hommage à des hommes et des femmes, saisonniers et saisonnières, ayant bâti et fait prospérer le pays.



Saisonniers devant le service sanitaire de la frontière à Genève le 5 septembre 1969.



Aperçu des photos exposées.

«Un geste insuffisant»

Amnesty International s'indigne de la peine infligée à Lisa Bosia Mirra, qui avait aidé des réfugiés à franchir la frontière italo-suisse, même si la sanction a été allégée

Sonya Mermoud

«La solidarité n'est pas un crime.» Dans un communiqué de presse publié le 31 octobre dernier, Amnesty International déplore le «geste insuffisant» de la justice effectué à l'égard de Lisa Bosia Mirra. La Cour d'appel de Locarno a allégué la peine infligée à la militante qui avait été condamnée en 2017 par le Tribunal de Bellinzzone pour avoir aidé, l'été précédent, une vingtaine de migrants à franchir la frontière italo-suisse, pour la plupart des mineurs non accompagnés. Elle a ainsi acquitté la travailleuse sociale de l'accusation d'aide au séjour illégal, mais a maintenu celle relative à l'aide à l'entrée et à la sortie illégales. Elle a encore, précise toujours l'ONG, réduit la sanction pécuniaire de 8800 à 2200 francs et supprimé l'amende de 1000 francs. Ce verdict fait suite au procès en appel qui s'est tenu le 10 septembre dernier. Lisa Bosia Mirra a annoncé qu'elle allait saisir le Tribunal fédéral.

SELON SA CONSCIENCE...

«La Cour de Locarno a confirmé que le fait d'accueillir un migrant clandestin en Suisse pour quelques jours n'est pas punissable», commente Pablo Cruchon, responsable de la campagne Migrations pour Amnesty International. Le collaborateur de l'organisation souligne aussi

que l'instance n'a pas davantage jugé condamnable la sustentation d'un étranger en difficulté, l'offre d'une assistance médicale ou de conseils juridiques à un immigrant clandestin sur le point de franchir la frontière. «C'est un pas dans la bonne direction. Toutefois, la peine infligée à Lisa Bosia Mirra demeure inscrite dans un casier judiciaire. Or, elle n'est ni une passeuse ni une criminelle, elle n'aurait jamais dû être poursuivie et condamnée en première instance. Désespérée face au désespoir des jeunes rencontrés à la gare de Côme, et face aux violations de leurs droits de la part des autorités suisses et italiennes, l'ancienne élue tessinoise n'a eu d'autres choix que d'agir selon sa conscience, même si cela impliquait de violer la loi.» Pour l'ONG, les pouvoirs judiciaires des différents cantons devraient cesser toutes poursuites et toutes sanctions envers des personnes s'engageant en faveur des droits des migrants, indifféremment de leur statut. «L'article 18 du Code pénal prévoit une possibilité de supprimer la peine lorsque l'auteur d'un acte illicite l'a commis pour préserver autrui d'un grave danger. Pourtant, les autorités judiciaires se sont abstenues d'acquiescer Lisa Bosia Mirra», déplore encore Pablo Cruchon.

EN FINIR AVEC LE DÉLIT DE SOLIDARITÉ

Rappelons que l'ancienne députée socialiste avait, durant l'été 2016, porté secours aux réfugiés

qui, refoulés à la frontière suisse, campaient dans un parc, devant la gare de Côme. Avec son association, Firdaus, elle avait organisé une distribution quotidienne de nourriture et de vêtements. Et mis en place une assistance légale minimale, en particulier pour les mineurs et les personnes les plus vulnérables. Des soutiens que l'Italie n'avait pu garantir et assumer en raison de structures surpeuplées. Amnesty International critique aussi la Suisse qui a régulièrement renvoyé les migrants quand bien même ils réclamaient sa protection. Les gardes-frontières n'ont pas davantage autorisé les mineurs à transiter par le territoire helvétique pour rejoindre leur famille dans d'autres pays d'Europe, «en violation du règlement sur le regroupement familial prévu par les accords de Dublin».

Dans ce contexte, Amnesty International et Solidarité sans frontières demandent, via une pétition, la révision des lois qui limitent et répriment la solidarité envers les migrants et les réfugiés. Les deux organisations invitent notamment les parlementaires à soutenir l'initiative déposée par la conseillère nationale Verte Lisa Mazzone allant dans ce sens. 134 avocats ont aussi manifesté leur soutien à la démarche dans une déclaration commune. ■



Il y a tout juste deux ans, Lisa Bosia Mirra a organisé une marche de 1000 kilomètres tout au long de la frontière suisse pour sensibiliser la population à la politique migratoire et à la situation des réfugiés. Ici (veste rose) lors de l'étape reliant Saint-Aubin à Yverdon.

A quand Papyrus dans le canton de Vaud?

Lors que des extraits du reportage «Opération Papyrus, pour en finir avec le travail au noir», réalisé par Béatrice Guelpa et Juan Lozano pour *Temps Présent*, tournent en boucle dans l'exposition «Nous, saisonniers, saisonnières... Genève 1931-2019», dans le canton de Vaud une pétition est toujours en cours pour qu'un tel projet puisse y voir aussi le jour (voir pétition en page 4). Elle a été lancée cet été par la Plateforme papyrus Vaud regroupant des organisations de soutien aux migrants, des Eglises, des syndicats (dont Unia) et des partis de gauche. Entre 9000 et 15 000 personnes sans statut légal vivent dans le canton de Vaud dont la grande majorité travaille et vit ici depuis de nombreuses années, et dont les enfants sont scolarisés.

La Plateforme papyrus Vaud rappelle que ces travailleuses et ces travailleurs font preuve d'une très bonne intégration professionnelle notamment dans l'économie domestique, l'hôtellerie-restauration, l'agriculture et la construction et ainsi contribuent au bon fonctionnement de l'économie suisse. Or, si ces personnes cotisent aux assurances sociales, elles ne bénéficient d'aucune protection. Et, en 2018, seules 59 régularisations ont été obtenues dans le canton. Pour la Plateforme, il est grand temps de reconnaître l'apport essentiel de ces travailleuses et de ces travailleurs, et de répondre «à une exigence de justice, ainsi qu'à un devoir de protection des personnes en situation irrégulière particulièrement exposées à toutes formes d'abus». ■ AA

Le 15 mai 2020, une grève «pour l'avenir»

Les jeunes engagés pour le climat préparent une grande journée d'action. Invités par Unia Transjurane, trois militants ont présenté la démarche

Jérôme Béguin

Après le succès de leur manifestation du 28 septembre dernier à Berne, les jeunes engagés pour le climat veulent intensifier la pression sur le monde politique et économique. Ils préparent, à l'image de la grève des femmes du 14 juin, une grande journée d'action pour le 15 mai 2020, la «grève pour l'avenir». A cette fin, ils cherchent à impliquer les syndicats dans cette mobilisation et à faire converger luttes sociales et environnementales. Jeudi dernier à Moutier, Unia Transjurane, à l'occasion de son assemblée des membres, avait invité trois militants du Groupe régional jurassien de la grève du climat, Gaëlle, Sophie et Joachim, à présenter leur projet. «Nous sommes dans le déni depuis longtemps face à la crise écologique», a déclaré en préambule Gaëlle devant la trentaine de participants à la rencontre. La jeune femme a rappelé que selon les prévisions les plus pessimistes du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), la température globale pourrait s'élever de 7 degrés à l'horizon 2100 si rien n'est entrepris. Le Canton du Jura ou la Ville de Delémont ont eu beau décréter «l'urgence climatique», dans les faits ces déclarations ne sont pas contraignantes. Face à cette situation, le mouvement des jeunes avance quatre revendications: «Nous exigeons que la Suisse reconnaisse la catastrophe climatique comme une crise à surmonter et que la Confédération informe la société avec compétence. Nous demandons que, d'ici à 2030, la Suisse ne produise plus d'émissions nettes de gaz à effet de serre et cela sans prévoir de technologies de compensation. La réduction des émissions devrait être d'au moins 13% par année dès 2020 et de 8% à partir de 2024. Nous voulons aussi la justice climatique. Enfin, si ces exigences ne peuvent être satisfaites dans

le système actuel, nous estimons qu'un changement de système est nécessaire», a détaillé Gaëlle. Changement de système? «Les acteurs principaux du réchauffement climatique doivent faire plus d'efforts. Nous sommes de très grands pollueurs, surtout si on prend en compte les activités de la place financière à l'étranger. Il y a une injustice entre les pays, mais aussi une injustice de plus en plus évidente entre les classes sociales, qui peut prendre plusieurs formes, par exemple les atteintes à la santé. On sait que ce sont les plus riches qui émettent la plus grande quantité de gaz à effet de serre», a expliqué, de son côté, Joachim, en écartant les «mesures d'austérité verte». «L'imposition du capital et des revenus offre des moyens plus importants de financer la transition que les pseudo-taxes carbone.» Et le jeune homme de prévenir: «Si on laisse la finance et l'économie diriger le navire, on est fichu. Dans le système capitaliste, la croissance est indispensable, peut-elle être verte? On en doute. Il faut laisser les combustibles fossiles dans le sol, comme l'a dit Greta Thunberg. Cela veut dire rendre obsolètes une grande partie des infrastructures existantes et cela implique une destruction phénoménale de capital.» La grève du 15 mai 2020 a pour but «d'envoyer un message fort», selon Sophie. «On pense que les syndicats doivent faire le maximum pour y participer, caler des mouvements sur cette date pour faciliter les convergences. Nous invitons aussi les travailleurs à s'organiser en collectif sur leur lieu de travail.»

COMMENT ON FAIT?
Dans le débat qui a succédé à ces présentations, plusieurs intervenants, tout en saluant la démarche courageuse des jeunes activistes, ont fait part de leurs doutes. «Comment on fait concrète-

ment pour changer les choses? Rappelons-nous comment Thatcher a fermé les mines de charbon et laissé des dizaines de milliers de mineurs sur le carreau ou le nombre de gens qui n'ont pas réussi à s'adapter à l'introduction des commandes numériques dans l'industrie», a lancé Daniel Heizmann, l'ancien président de la commission du personnel de Tornos et de la branche industrie MEM d'Unia. «En tant que syndicaliste, on veut bien avoir la fibre verte, mais on ne veut pas que nos collègues se retrouvent à la rue. Qu'est-ce qu'on va donner comme job? C'est un travail de longue haleine et nous devons au minimum avoir une feuille de route européenne.» «Ce que vous évoquez sont justement les défis auxquels nous sommes confrontés. Nos demandes sont à la hauteur des nécessités. Et, comme vous, nous ne sommes pas forcément optimistes», lui a répondu Sophie. «Il y a des soirs où je ne dors pas, car je me dis que c'est fichu. C'est vrai qu'on n'a pas de plan, mais nous pensons que nous nous trouvons à un tournant, que l'on a le devoir de faire quelque chose», a souligné Joachim. «Vous êtes assez visionnaires», a dit pour sa part Eric Rufi, l'ancien président d'Unia Transjurane. «Malheureusement, je pense que les gens réagissent lorsqu'ils sont face aux effets concrets du réchauffement climatique. Un jour, on aura une décroissance, l'anticiper, c'est une bonne chose. On devra partager le temps de travail et donner un revenu à ceux qui n'ont pas de travail, mais ce n'est toutefois pas l'état catastrophique de notre planète qui devrait nous obliger à le faire.» ■

Infos sur la grève du climat en Suisse: climatestrike.ch/fr/
Pour les activités du groupe jurassien: jura.climatestrike.ch



Face à face. Des jeunes engagés dans le Groupe jurassien de la grève pour le climat. Et des syndicalistes à l'écoute, mais dubitatifs. La convergence des luttes a encore du chemin à parcourir.



NEIL LABRADOR

AGENDA UNIA

GENÈVE

PERMANENCE POUR PERSONNES SANS STATUT LÉGAL

Horaires: mardi et jeudi de 16h à 19h. La permanence a lieu au syndicat.

SÉANCE

28 novembre - Assemblée générale du personnel de la métallurgie, 17h30 à l'UOG, 3 place des Grottes.

NEUCHÂTEL

CAISSE DE CHÔMAGE

Invitation à une information sur l'assurance chômage dans les locaux d'Unia:

Neuchâtel: le mardi 19 novembre à 16h.

La Chaux-de-Fonds: le jeudi 21 novembre à 16h.

LA CHAUX-DE-FONDS

GROUPE DES RETRAITÉS Assemblée générale

Vous êtes cordialement invités à participer à l'assemblée générale du groupe qui se tiendra le

mercredi 20 novembre à 11h, au restaurant Piscine-Patinoire à La Chaux-de-Fonds. A l'ordre du jour: 1. Salutations et appel. 2. Procès-verbal de la dernière assemblée. 3. Rapport du président. 4. Comptes. 5. Activités 2020. 6. Divers. La séance sera suivie d'un apéritif et ceux qui le souhaitent dégusteront notre traditionnelle fondue chinoise.

S'inscrire auprès de Didier Gigon, président: tél. 032 968 63 08 ou 079 385 37 55
Soyez nombreux à nous rejoindre!

VAUD

LAUSANNE

SECRÉTARIAT

Notre secrétariat de Lausanne est ouvert **uniquement les après-midis**. Heures d'ouverture: **Lundi de 13h30 à 17h30. Mardi et jeudi de 13h30 à 18h30. Vendredi de 13h30 à 16h.**

GROUPE DES RETRAITÉS Repas de fin d'année

Nous vous rappelons que le repas de fin d'année du groupe des retraités et retraitées de

Lausanne aura lieu le **mercredi 11 décembre** au restaurant de La Treille à Prilly. Apéro à 11h15 et repas dès 12h15. Inscriptions jusqu'au 21 novembre. Délai de paiement: 28 novembre.

VALAIS

VALAIS ROMAND NOËL DES ENFANTS

Le cinéma du Noël des Enfants pour le Valais Romand se déroulera aux dates et heures suivantes. **Section du Valais Central:** projection de *La Reine des Neiges 2*, le dimanche 8 décembre à: **Sierre**, à 10h au cinéma du Bourg. **Sion**, à 10h au cinéma Capitole. **Section du Bas-Valais:** projection de *La Reine des Neiges 2*, le samedi 14 décembre à: **Martigny**, à 9h30 au cinéma Casino. **Monthey**, à 9h30 au cinéma Plaza. Pour les enfants et petits-enfants des membres Unia, l'entrée est gratuite. Pour les accompagnants, une participation de 12 francs par personne est demandée. Les billets sont à retirer pendant les heures d'ouverture des différents secrétariats d'Unia Valais.

TRISTESSE

FREDDY LANDRY S'EN EST ALLÉ

Au moment où nous allions publier la nouvelle de la projection du film *Un mois de grève au pays de la paix du travail* ce prochain dimanche sur RTS2 (voir ci-dessous), nous apprenions que notre estimé collègue et ami Freddy Landry, producteur de ce documentaire, avait décidé de poursuivre sa route, le 6 novembre



dernier, au-delà du petit comme du grand écran qu'il affectionnait tant. *L'Événement syndical* a eu l'honneur de le compter parmi ses collaborateurs pour la réalisation des pages cinémas. Et c'est avec une profonde tristesse que nous accueillons son départ, à 89 ans, lui qui gardait une jeunesse éternelle dans son cœur et son esprit. Nous lui rendrons hommage dans une prochaine édition. Mais tenons d'ores et déjà à témoigner à sa famille, à laquelle il tenait tant, de notre profonde sympathie dans cette épreuve. En mémoire de Freddy, nous vous invitons à prendre place derrière le petit écran dimanche soir, pour visionner ce film sur la grève chez Dubied, réalisé par sa fille Véronique Rotelli, et pour lequel il se sera battu avec tout le talent de producteur qu'on lui connaît. Salut Freddy, et merci!

Toute l'équipe de la Rédaction de L'Événement

Une cérémonie funèbre a lieu au centre funéraire de Saint-Georges à Genève ce mercredi 13 novembre à 11h15.

BRÈVES

CINÉMA LA GRÈVE DE DUBIED SUR PETIT ÉCRAN

En août 1976, à Couvet, Marin et Peseux, quelque 1500 salariés de l'entreprise Dubied, constructeur neuchâtelois de machines à tricoter, se mettent spontanément en grève après la suppression de leur treizième salaire. A l'époque, un jeune cinéaste, Frédéric Godet, s'immerge dans ce mouvement social, le plus important dans l'industrie des machines depuis la signature de la paix du travail en 1937, pour réaliser *Eléments de grève*. En 2016, un autre film voit le jour, qui confronte les protagonistes des événements aux images du premier film. Une vingtaine de témoins, anciens grévistes ou non-grévistes, racontent à la réalisatrice, Véronique Rotelli, leur version des faits et confient les émotions ressenties à l'époque. ■ **JB**

Un mois de grève au pays de la paix du travail, dimanche 17 novembre à 21h40 sur RTS2.

ÉCONOMIE UN MODÈLE DÉPASSÉ?

Connaissance 3, l'Université des seniors du canton de Vaud, propose un cours ouvert à toutes et à tous sur le thème «Chômage, emploi, pouvoir d'achat: un modèle économique dépassé?». Il se déroulera sur quatre lundis, les 25 novembre, 2, 9 et 16 décembre, de 15h30 à 17h à Lausanne. Jean-Marie Brandt, docteur en sciences économiques et en théologie, animera ce cours qui interrogera les chiffres du Seco, présentant un taux de chômage au plus bas depuis dix ans. Une embellie similaire annoncée aussi en Europe ou aux Etats-Unis. «Ce tableau optimiste traduit-il la réalité complexe du marché du travail? De quels emplois parle-t-on? Qu'en est-il des chômeurs de longue durée ou de celles et de ceux qui, de plus en plus, se doivent d'accepter des emplois précaires – dont les fameux contrats à durée déterminée – sans parler des plus de 50 ans dont les chances de retrouver un emploi diminuent comme peau de chagrin?» Voici quelques-unes des questions qui seront abordées, sur fond d'essoufflement économique et de pouvoir d'achat à la traîne. Les cours ont lieu à la salle de Connaissance 3 à l'Espace Riponne, place de la Riponne 5 à Lausanne. Prix pour les quatre séances: 150 fr. (125 fr. pour les membres de l'association). ■ **L'ES**

Plus d'infos et inscriptions sur: wp.unil.ch/connaissance3/offre-de-cours

COURRIER

CONGÉ PATERNITÉ OU CONGÉ PARENTAL SUPPLÉMENTAIRE?

J'aimerais réagir à l'article «Congé paternité: la gauche genevoise va plus loin», paru dans *L'Événement syndical* du 30 octobre. Le projet de loi propose un congé de 18 semaines pour chaque parent pour aller vers l'égalité hommes-femmes. Cette proposition ne constitue en réalité qu'un renforcement du congé paternité... alors que le congé maternité suisse est un des plus courts d'Europe! La gauche genevoise pense-t-elle répondre aux revendications de la grève du 14 juin en accordant aux pères un nouveau congé paternité de 18 semaines, alors que les mères n'auraient que deux semaines de plus pour le congé maternité? Peut-on prétendre que cette proposition est égalitaire au prétexte qu'elle accorderait un même droit aux pères, alors qu'elle fait abstraction de la grossesse et de l'accouchement? S'il s'agit de faire jouer au canton de Genève un rôle de pionnier dans la politique familiale, alors c'est du côté d'un congé parental, faisant suite au congé maternité et au congé paternité, qu'il faut chercher des solutions. La Commission fédérale pour les questions féminines propose un modèle judicieux: 28 semaines de congé parental en plus des congés maternité et paternité, à répartir entre les deux parents, avec un minimum de 4 semaines à prendre obligatoirement par le père. Cette proposition me semble mieux répondre aux exigences des parents qui ont besoin de temps pour accueillir et s'occuper de leur enfant. ■ **Geneviève de Rham, Lausanne**

TRANSJURANE

Programme d'activités

13 novembre - Saint-Martin et conférence. Restaurant de la Cigogne à Miécourt. Org. Ajoie. **21 novembre** - Assemblée du groupe et dîner à 11h. Bocciodrome de Corgémont. Inscriptions pour le repas de midi auprès de Paulette Giauque au: 032 489 21 34. Org. groupe Jura bernois.

27 novembre - Comité à 14h et assemblée générale des retraités à 15h. Hôtel restaurant de la Croix Blanche à Bassecourt. Conférence: «Des gens au service social, pourquoi et qui en bénéficie», par Valérie Scherrer.

«On demande toujours plus aux vendeuses, on ne leur donne toujours rien!»

En Valais, les magasins pourront ouvrir deux dimanches durant l'Avent alors que les pressions sont déjà très fortes sur le personnel de la vente

Sylviane Herranz

«Faites vos achats lors des heures d'ouverture usuelles et n'y allez pas le dimanche ou durant les nocturnes. Nous pouvons le faire pendant onze mois, pourquoi pas douze?» Francine Zufferey, secrétaire syndicale à Unia Valais, s'inquiète de la pression accrue sur les conditions de travail du personnel de la vente qu'engendreront les ouvertures dominicales et du soir durant la période de l'Avent. Elle se défend d'appeler au boycott, mais demande seulement de respecter la santé des vendeuses et des vendeurs. Elle dénonce également le fait que les deux dimanches d'ouverture des commerces, autorisés par la loi cantonale sur les ouvertures des magasins entrée en vigueur il y a un an, aient été fixés en décembre, mois où le personnel est déjà sous forte pression. Les grandes villes du canton, comme Martigny, Sion, Sierre et Monthey, ont déjà annoncé l'ouverture des magasins les dimanches 8 et 22 décembre pour les trois premières, et le 15 et le 22 pour Monthey. Cela en plus de nocturnes qui se termineront à 21 ou 22 heures selon les villes. Le personnel qui travaillera durant ces dimanches devra toucher une compensation financière de 50% et une autre en temps. Des suppléments obligatoires, dont l'octroi est difficile à vérifier, déplore le syndicat, l'Etat ne se donnant pas les moyens de contrôle nécessaires.

CONDITIONS DE TRAVAIL DÉJÀ DIFFICILES

«Ces dimanches et ces nocturnes vont aggraver des conditions de travail déjà difficiles. Il y a beaucoup de problèmes au niveau de la gestion du temps des vendeuses. Des personnes à temps

partiel doivent travailler six jours sur sept, avec des horaires coupés. Et j'ai le sentiment que cela va s'étendre. Les magasins vont engager des auxiliaires, à 20%, pour boucher les trous. On devine facilement où seront faites les économies: dans le 2^e pilier! Avec de tels horaires, les gens n'ont plus le temps de repos nécessaire, ni de vie privée. Durant la période de Noël, ce sera pire encore», relate Francine Zufferey. Elle explique que la pression sur le personnel est, en temps normal, déjà très forte. «Ça se joue sur la productivité, les chiffres, comme si c'était aux vendeuses de compenser le manque de clients ou la baisse de leur pouvoir d'achat. En Valais, il y a par exemple des compteurs de clients à l'entrée de certains magasins. Les vendeuses sont questionnées sur ce qu'elles leur ont vendu. L'une d'elles m'a aussi raconté qu'elle devait quasiment faire du racolage sur le pas de la porte!»

ORGANISATION NÉCESSAIRE

Face aux défis auxquels est confronté le commerce de détail, la syndicaliste poursuit: «Je défends la consommation locale, mais je ne suis pas opposée à ce que les magasins s'adaptent à la numérisation. La question est: avec quels garde-fous? Quelles conditions-cadres, permettant de respecter la santé et la vie privée des vendeuses? Les gens ont le droit de travailler sans être épuisés et malades.» Une exigence d'autant plus importante au vu des bas salaires dans la branche. Le contrat type de travail valaisan, auquel il peut être dérogé, prévoit un salaire minimum de 3595 francs après un CFC de deux ans et de 3778 francs après un CFC de trois ans. Le salaire horaire est de 18,25 francs pour une personne non quali-

fiée et de 20,25 pour une qualifiée. «On demande toujours plus au personnel, et on ne leur donne toujours rien!» souligne la syndicaliste, qui rappelle que sans l'engagement des vendeuses et des vendeurs, il ne sera pas possible de faire changer les choses. «Le personnel a les cartes en main. Il faut que les gens s'organisent et se bougent pour cela.»

LOI EN RÉVISION, MAIS PAS DANS LE BON SENS...

Quant aux ouvertures dominicales, elles sont maintenant inscrites dans la loi. Personne n'ayant saisi le référendum pour s'y opposer. Le syndicat va rester vigilant pour qu'il n'y ait pas une extension supplémentaire du travail du dimanche, en particulier dans les services liés aux centres commerciaux. «L'année dernière, nous nous étions battus pour que des enseignes de téléphonie ou des salons de coiffure ne puissent pas ouvrir. Finalement, s'ils ouvraient, ils ne pouvaient que vendre des marchandises et pas des services. Mobilezone par exemple avait le droit



Il y a deux ans, fin 2017, Unia s'était mobilisé contre l'ouverture dominicale de Manor à Monthey le 24 décembre, alors que les autres grandes enseignes y avaient renoncé.

de proposer des téléphones, mais pas des abonnements. Et les pharmacies ne pouvaient pas délivrer les médicaments d'une ordonnance...» Depuis, plusieurs interventions parlementaires venant des rangs de la droite ont été lancées pour libéraliser davantage la loi sur les ouvertures des magasins, notamment pour que les prestataires de service puissent travailler ces deux dimanches. Les transports, les banques ou encore La Poste seraient

concernés. «La loi est en cours de révision, mais nous nous réservons le droit de lancer un référendum», précise la syndicaliste. Avant de conclure: «Nous sommes face à un choix de société. Le consommateur peut faire ses courses durant les heures normales. Son porte-monnaie n'est pas extensible. Et les vendeuses et les vendeurs ont aussi le droit de bénéficier de leur dimanche.» ■

«LE SUFFRAGE FÉMININ EST BATTU, VIVE LE SUFFRAGE FÉMININ»

A l'occasion des 60 ans du premier vote national sur le suffrage féminin, la Bibliothèque nationale suisse a lancé une vaste opération de correction des archives des journaux numérisés

Sylviane Herranz

Parcourir l'histoire en faisant œuvre utile? Le faire en lisant les chroniques d'anciens journaux, syndicaux de surcroît? C'est possible durant ce mois de novembre en participant à l'opération de production participative de la Bibliothèque nationale suisse. Une opération visant à la mise en commun de toutes les bonnes volontés pour accomplir une tâche impossible pour la seule Bibliothèque. Cette tâche a pour but de corriger les erreurs de retranscription des textes scannés lors de la numérisation de nombreux journaux parus en Suisse depuis le XIX^e siècle. Et permettre les meilleurs résultats aux recherches du public. La Bibliothèque nationale invite toutes les personnes intéressées à contribuer à ce travail, qui prendra fin le 30 novembre, en s'inscrivant sur son site. Chacun pourra s'atteler à corriger des articles et découvrir aussi l'énorme richesse des archives de la presse suisse. Plus d'une centaine de titres, actuels ou disparus, ont été numérisés. Au total, cinq millions de pages! Parmi ces titres, des journaux du mouvement ouvrier, permettant de se plonger dans l'actualité du début du XIX^e siècle ou de l'histoire plus récente. On y trouve le mensuel ouvrier valaisan *Le Falot*, publié de 1914 à 1927; *La Sentinelle*, fondée en 1890 par l'Union des sociétés ouvrières de La Chaux-de-Fonds; *Solidarité*, le journal de la FCTA, fondu dans *L'Événement syndical* après presque un siècle de parution; et *La Lutte syndicale*, devenue, après sa fusion avec le journal du SIB, la publication que vous tenez dans vos mains. Organe de la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers (FOMH), puis de la Fédération des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (FTMH), *La Lutte syndicale* se nommait, de sa création en 1906 jusqu'en 1920, *Le Métallurgiste*. L'opération de la Bibliothèque nationale a été lancée à l'occasion des 60 ans du premier vote suisse sur le suffrage féminin de 1959, et dont il faudra attendre celui de 1971 pour qu'il voie le jour. Un petit détour avec ce mot clé dans la presse syndicale nous offre le témoignage d'une lutte qui avait démarré bien avant. Il y a 100 ans, en juillet 1919, *Le Métallurgiste* publiait ces quelques lignes:

Le vote des femmes

Messieurs les électeurs neuchâtelois ont refusé le droit de vote aux femmes par 12 027 voix contre 5346. Ces derniers, malgré leur petit nombre, ont ouvert le chemin à la vérité. Est-ce bien une victoire pour les rejetants? Si c'en est une, c'est celle de l'erreur! Ceux-là mêmes qui l'ont remportée ne peuvent guère croire à la beauté et à la bonté d'une victoire dont le sens fondamental est l'injustice. Un acte semblable ne saurait trouver grâce devant la modernisation de la vie sociale.

Le suffrage féminin est battu, vive le suffrage féminin. A.G.

Cette revendication était la deuxième des neuf revendications de la grève générale de 1918. Un retour utile vers le passé et les dédales passionnants de notre histoire que permet la Bibliothèque nationale avec son appel à contributeurs! ■

Pour plus d'informations, accéder aux journaux, ou s'inscrire: www.e-npa.ch. Les meilleurs contributeurs pourront bénéficier d'une visite gratuite et personnalisée de la Bibliothèque nationale suisse.

Partenariat social mis à mal à Nyon

La société des commerçants nyonnais se dit prête à dénoncer la CCT locale, au risque d'aggraver les conditions de travail des vendeurs. Une situation dommageable selon Unia.

Manon Todesco

La saga nyonnaise continue. Quelques semaines seulement après la victoire des vendeurs sur les horaires d'ouverture des magasins le samedi, la Société industrielle et commerciale (SIC) se dit prête à dénoncer la CCT locale. Selon nos confrères de *La Côte*, elle s'est réunie fin octobre en assemblée générale et a pris cette décision à la quasi unanimité (4 abstentions). S'il ne s'agit pour l'heure que d'un vote consultatif, le sort de la CCT se décidant exclusivement au sein de la commission paritaire, le ton est donné. Pour rappel, la CCT du commerce de détail, datant de 2010, est signée par la SIC et Unia. Elle prévoit, notamment, une limitation du temps de travail à 41 heures hebdomadaires, des salaires minimums et un samedi par mois de congé. En 2016, des discussions s'ouvrent en vue de modifier la convention, notamment à la demande de la SIC pour rallonger l'ouverture des portes jusqu'à 19h le samedi, au lieu de 18h. Un accord est à bout touchant.

Unia consulte le personnel qui rejette l'extension des horaires du samedi. Le conflit est alors ouvert. La Ville, compétente sur ce dossier, prend le relais et le Conseil communal finit par voter pour l'extension des horaires le samedi. C'est alors que le syndicat lance un référendum populaire. Les habitants ont eu le dernier mot cet automne: les boutiques continueront de fermer à 18h le samedi.

INJUSTICE

La SIC appelle à la mise en place d'une CCT cantonale, sinon rien. «Nyon est, avec Lausanne, la seule commune à appliquer une telle convention. Ce n'est pas juste par rapport aux autres commerces du canton, qui ont plus de libertés», relève sa présidente dans l'article de *La Côte*. Sauf que, le comité de la SIC a annoncé récemment sa démission pour fin janvier 2020. Qui reprendra le flambeau? Faute de candidats, survivra-t-elle? Beaucoup de questions restent aujourd'hui ouvertes. Quoi qu'il en soit, si la CCT est bel et bien dénoncée avant la fin du mandat de la SIC, elle restera tout de même

valable jusqu'à décembre 2020. Après quoi il n'y en aura plus.

VERS UNE CCT CANTONALE

«Nous déplorons la perte de la CCT car elle apportait des améliorations importantes pour les vendeurs», réagit Giorgio Mancuso, responsable du tertiaire à Unia Vaud. Le syndicaliste admet que la campagne référendaire a pu être violente pour la SIC, mais il relativise. «Malgré tout, nous devrions être capables de nous remettre autour de la table et d'en discuter calmement. Je trouve très cavalier de sa part d'un côté de dénoncer la CCT nyonnaise négociée avec Unia, et de l'autre, de réclamer une CCT cantonale, toujours avec Unia...» Un double jeu difficile à comprendre selon lui. «C'est déplorable de perdre un partenariat social, surtout si tout le monde est dans la même optique, à savoir construire une CCT cantonale», reprend Giorgio Mancuso, qui prévient. «Ce qui s'est passé reviendra forcément sur la table et c'est dommageable. Si la SIC veut être actrice de cette CCT, il va falloir qu'elle change d'attitude.» Affaire à suivre... ■

Manon Todesco

Photos Neil Labrador

Pour la première fois de son histoire, le Bureau international du travail (BIT) a organisé une journée portes ouvertes le 15 octobre, à laquelle, notamment, plus de 700 élèves genevois ont participé. Celle-ci s'est terminée par une discussion sur le thème suivant: Comment concilier plein emploi et travail décent avec le développement durable? A l'image de l'organisation internationale, reconnue pour son tripartisme, des représentants de l'Etat, des travailleurs et des employeurs étaient présents, ainsi qu'une scientifique. Le tout orchestré par la journaliste Romaine Jean.

DÉFIS CLIMATIQUES

C'est le directeur général de l'OIT, Guy Ryder, qui a ouvert le bal: «Nous faisons face à de nouveaux défis, et le réchauffement climatique en fait partie. Si la situation est dramatique, la bonne nouvelle, c'est qu'on a accepté que changer la donne relevait de la responsabilité de tous.» Ce soir-là, le constat de l'urgence climatique est partagé par les milieux scientifique, politique, syndical et patronal. Plus généralement, en Suisse, les sondages montrent que le travail et le climat sont au cœur des préoccupations des citoyens. Guy Ryder appelle à une convergence des gouvernements, des partenaires sociaux et des efforts individuels, sans quoi, ce défi ne pourra être relevé. «Nous devons agir tous ensemble et rapidement, le temps n'est pas en notre faveur...»

En effet, les catastrophes naturelles augmentent en fréquence et en intensité, même si tous les pays ne sont pas touchés au même degré. L'arc lémanique, lui, n'est pas épargné. «Il faut s'attendre à une hausse des températures de plus de 2 degrés à Genève», confirme Sophie Swaton, philosophe et économiste. Selon elle, 42 degrés est une température qui va bientôt devenir la coutume, tout comme l'augmentation des inondations et l'érosion alpine, compromettant à terme la pratique du ski dans nos montagnes. «Quand on sait qu'à plus de 40 degrés le processus de photosynthèse des plantes s'arrête, le constat est très alarmant, notamment d'un point de vue alimentaire.»

TEMPS PERDU

Pour Mauro Poggia, conseiller d'Etat genevois en charge de la Sécurité, de l'Emploi et de la Santé, il n'y a que les malhonnêtes qui nient le réchauffement climatique. «Nous avons perdu suffisamment de temps!» Les défis de son département sont de taille. «Sur le plan sécuritaire, les inondations allant en s'amplifiant, nous allons devoir mettre en place des plans plus structurés pour protéger la population.» Côté sanitaire, l'arrivée du moustique tigre à Genève sera un autre défi, comme l'intensification des plans canicules. «Les emplois d'aujourd'hui ne sont pas ceux de demain, poursuit le ministre. La formation et la conversion professionnelles sont au cœur du débat, tout comme la manière de se rendre au travail. Le Léman Express est, dans ce cadre, une alternative à saisir, mais il faut aussi favoriser au maximum la proximité entre lieu de vie et emploi.» Et d'insister: «Il faut avancer ensemble», même s'il encourage Genève à être pionnier du changement en Suisse.

Umberto Bandiera, en charge des affaires internationales pour le syndicat Unia, rappelle l'impact de ces changements climatiques sur les travailleurs et appelle au dialogue social: «La hausse des phénomènes de canicules et de précipitations touche les employés de la construction, du transport ou encore de la restauration. Hélas, toutes les entreprises ne jouent pas le jeu: poser du goudron quand il fait plus de 40 degrés, ce n'est plus possible! C'est pourquoi nous devons mettre en place des changements immédiats pour une meilleure protection de la santé des travailleurs, comme l'entrée en vigueur d'une assurance intempéries.»

Olivier Sandoz, directeur général adjoint de la Fédération des entreprises romandes (FER), appelle les sociétés à une prise de conscience: «Notre rôle est de sensibiliser ces dernières, les accompagner. Nous offrons à toutes nos entreprises membres la possibilité de faire leur bilan en matière d'énergie et de responsabilité sociale.» Cela



Guy Ryder, directeur général de l'OIT, a lancé le débat, avec en toile de fond le constat de l'urgence climatique partagé par tous.

RÉINVENTER LE TRAVAIL POUR SAUVER LA PLANÈTE

Concilier plein emploi et travail décent avec développement durable, c'est possible, mais seulement si tout le monde s'y met. Compte rendu d'un débat organisé pour le centenaire de l'OIT



Umberto Bandiera a appelé au dialogue social pour mieux protéger les travailleurs contre les conséquences du changement climatique.



Philosophe et économiste, Sophie Swaton invite à réfléchir sur l'ensemble de la chaîne de production.

dit, nuance-t-il, 95% des sociétés sont des PME, «ont la tête dans le guidon» et pensent principalement à «assurer leur pérennité». «Elles se sentent un peu seules dans cette transition.»

TOUT REPENSER?

Il est clair que le réchauffement climatique est directement causé par l'activité humaine, elle-même étroitement

liée au travail. L'enrayer implique donc une grande réflexion sur l'avenir du travail et une révision de la société en profondeur. D'ici à 2030, la transition énergétique pourrait générer 24 millions de postes de travail. Comment repenser l'ensemble de l'emploi? Comment favoriser les emplois verts? Comment décarboner notre économie, sachant qu'elle dépend à 80% de l'énergie fos-

sile? «Il ne faut pas se contenter de recycler, de remplacer ou d'inventer des technologies permettant de capter le CO₂ que nous émettons mais réfléchir sur l'ensemble de la chaîne de production», insiste Sophie Swaton. «Nous devons réorienter notre économie sur ces emplois qui deviendront rémunérateurs», pense Mauro Poggia, qui évoque la piste de la géothermie pour

chauffer Genève autrement ou encore des travaux en cours afin de baisser les émissions de CO₂ et de particules fines. «La taxe sur le principe du pollueur-payeur est aussi une alternative.»

Pour le représentant des patrons, il faut envisager le problème dans sa globalité. «Ne changeons pas complètement un modèle qui a su faire ses preuves. D'autres enjeux doivent être considérés, comme la digitalisation du monde du travail, difficile à gérer pour les PME.» Le débat s'engage. «Le modèle capitaliste est un modèle catastrophique qu'il faut remettre en question, contre Umberto Bandiera. Nous devons permettre aux jeunes d'avoir un réel horizon.» Le syndicaliste salue cependant le partenariat social genevois, qui a permis de voir naître l'Inspection paritaire des entreprises mais aussi la charte éthique visant à rediriger les investissements des caisses de pension vers des fonds durables.

Même constat pour Sophie Swaton: «La croissance a porté ses fruits, mais aussi son lot de misères. Les solutions doivent venir de toutes parts: il faut travailler avec les acteurs sur le terrain, même à toute petite échelle, c'est cela qui marche.»

RÔLE DE L'OIT

La mobilisation des jeunes pour le climat, notamment à travers Greta Thunberg, a été un accélérateur de prise de conscience pour le grand public, d'après Mauro Poggia: «Les entreprises doivent aussi avoir cette prise de conscience. Ces manifestations dans le monde entier sont révélatrices de la volonté de faire changer les mentalités. Cela montre aussi que le système éducatif a su porter ses fruits. Les jeunes méritent qu'on s'investisse.»

Guy Ryder tient à conclure: «Changer le monde du travail pour lutter contre le réchauffement climatique, c'est une responsabilité que l'OIT est prête à assumer. Le défi accepté est international, mais la Suisse ne doit pas attendre que les autres pays agissent.» L'objectif est d'arriver à de grands accords globaux, mais ce n'est pas toujours chose facile... «Le dialogue est essentiel pour aller de l'avant et entamer une transition juste: il faut agir en faveur de l'écologie, certes, mais ne pas oublier l'emploi et la justice sociale!» ■



A l'occasion de son centenaire, l'OIT a ouvert ses portes au public. Une première dans sa longue histoire.



La journée portes ouvertes a permis aux visiteurs d'approcher des visions futuristes du travail.

